



CHARTRE D'UTILISATION DES LOGOS INSPIRA

Mise à jour 4 MAI 2020

**SYNDICAT MIXTE
DE LA ZIP SALAISE-SABLONS**



AVANT-PROPOS

Ce document a pour but d'informer les acteurs et les partenaires d'INSPIRA sur les principes d'utilisation et la procédure à respecter pour l'usage des logos :

- INSPIRA – Espace industriel responsable et multimodal
- INSPIRA – Syndicat Mixte
- INSPIRA Entreprises

La dénomination « INSPIRA – Espace industriel responsable et multimodal » est une marque déposée en 2014 auprès de l'INPI, gérée par le Syndicat Mixte et réglementée pour éviter toute utilisation intempestive.

Si vous souhaitez créer un document utilisant l'un des trois logos d'INSPIRA, il convient donc :

- de prendre connaissance et appliquer la présente charte sur vos supports papiers ou numériques,
- de télécharger les logos en version numérique (plusieurs formats disponibles) sur le site www.espace-inspira.fr,
- de contacter le service communication du Syndicat Mixte afin d'obtenir son aval sur la présentation de la maquette finalisée par mail secretariat@espace-inspira.fr

Pour toutes questions relatives aux logotypes et leurs utilisations n'hésitez pas à contacter le Service Communication du Syndicat Mixte par téléphone 04 74 86 83 80 ou par mail secretariat@espace-inspira.fr

INSPIRA – Espace industriel responsable et multimodal



Le logo « INSPIRA – Espace industriel responsable et multimodal » est le nom marketing donné à la Zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons.

Ce logotype est utilisé pour toute la communication globale et promotionnelle.

UTILISATION SUR LES SUPPORTS :

- Documents de promotion : plaquette commerciale, flyers, objets publicitaires, affichage, newsletter, insertions presses...
- Documents de présentation / réunions,
- Cartes de visite des agents du Syndicat Mixte,
- Signature des emails des agents du Syndicat Mixte,
- Cartouches de plans liés à l'aménagement de l'espace INSPIRA,
- Site internet,
- Réseaux sociaux,
- Enseigne du bâtiment de la Maison de Projet,
- Flocage véhicules de service,
- Signalétique directionnelle sur l'espace INSPIRA,
- Salons, évènementiels,
- Flash info travaux de l'espace INSPIRA,
- Papeterie à usage externe et interne : Papier en tête, cartons d'invitations, cartes de vœux...

BLOC MARQUES :

Les documents promotionnels d'«INSPIRA – Espace industriel responsable et multimodal» doivent contenir un bloc-marques référençant les partenaires d'INSPIRA à savoir :

Créé par :



Développé avec :



Aménagé par :



Dans les cartouches de plans réalisés par l'aménageur et ses prestataires, le logo «INSPIRA – Espace industriel responsable et multimodal» et le logo des financeurs (la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la CCEBER et le Syndicat Mixte) doivent tous figurer sur le document.

Exemple :

		Créé par :			
NO PARKING MUTUALISE - SIGNALISATION HORIZONTALE ; MARQUAGE PIEDS D'OMBRIERES					
MAÎTRE D'ŒUVRE: ARCHITECTE URBANISTE MANDATAIRE : PROF. JOAN BUSQUETS - BAU PAYSAGISTE: BATLLE ROIG - BUREAU D'ÉTUDE TECHNIQUE: OGI - ÉCLAIRAGE: LEA Duquesa d'Orléans 44 baixos2 • 08034 • BARCELONE • ESPAGNE • 932520420				MAÎTRE D'OUVRAGE: Agence Isère Rhodanienne 311 rue des Balmes 38150 Salaise Sur Sanne 04 76 70 97 56	
PHASE	MS N°5	ÉCHELLE	FICHER INFORMATIQUE	DATE	N° PLAN
EXE	A1	1/1000		02/07/2018	

Le logo de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) peut être ajouté si le document en question concerne le domaine CNR :

Développé avec :



INSPIRA – Syndicat Mixte



Créé en 2009, le Syndicat Mixte est la structure juridique qui porte le projet de développement du site INSPIRA – Espace industriel responsable et multimodal. Il regroupe les 3 collectivités adhérentes (Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Isère et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône) et met en œuvre la charte du site. Son rôle est d'aménager, promouvoir, commercialiser et gérer l'espace INSPIRA.

Le logotype « INSPIRA – Syndicat Mixte » est utilisé pour toute la communication dite « administrative » d'INSPIRA.

UTILISATION SUR LES SUPPORTS :

- **Actes / registres (délibérations, arrêtés)**
- **Papeterie : en tête de courrier officiel, enveloppes, tampon**
- **Bon de commande,**
- **Conventions / contrats signés avec les différents partenaires économiques d'INSPIRA**
- **Publication de marchés publics**
- **Rapport d'activité**

INSPIRA Entreprises



L'association « INSPIRA Entreprises » de loi 1901 a été créée en 2015 et regroupe déjà 70% des entreprises présentes sur INSPIRA.

Elle a pour but de favoriser la création de lien et de synergies entre les entreprises, participer à l'aménagement et la gestion d'INSPIRA et impliquer ces dernières dans le développement de nouveaux services.

Le logotype « INSPIRA Entreprises » est utilisé pour toute la communication émise par l'association « INSPIRA Entreprises ».

UTILISATION SUR LES SUPPORTS :

- **Papeterie : en tête de courrier officiel, enveloppes**
- **Signature de mails du Président et Vice-Président**
- **Présentation Powerpoint**

APPLICATIONS DES 3 LOGOS D'INSPIRA

INTERDICTIONS :

- Les logotypes ne peuvent être modifiés (proportions, couleurs, éléments constitutants) et ne peuvent être sujets à aucune transformation, animation, ou tout autre processus, si ce n'est par le Syndicat Mixte.
- Les logotypes devront être utilisés dans leur intégralité, sans jamais être dissociés de leurs base-line : « Espace industriel responsable et multimodal », « Syndicat Mixte » ou « Entreprises »



UTILISATIONS :

- Lors d'une utilisation d'un des logos INSPIRA sur un fond de couleur foncé ou une image, celui-ci devra impérativement être inséré dans un cartouche rectangulaire blanc ceci afin de préserver son intégrité et donc sa lisibilité.

Exemple :



- Le logotype peut vivre sur fond blanc ou sur des aplats de couleurs très clairs.
- Exemple :*



- La taille minimale d'utilisation en impression de 40 mm (dans le sens de la longueur).





www.espace-inspira.fr

Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons

311 rue des Blames 38150 Salaise Sur Sanne

Tél. : 04 74 86 83 80 / Fax : 04 74 86 83 89

Email : contact@espace-inspira.fr

Créé par :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

ENTRE
BIÈVRE
ET
RHÔNE
SYNDICAT MIXTE

INSPIRA
SYNDICAT MIXTE

Développé avec :

CR

Aménagé par :

ISÈRE
Aménagement
groupe ELEGIA